



MUNICIPALITÉ D'UPTON

810, rue Lanoie, Upton, Québec, J0H 2E0
Téléphone : 450 549-5611 -- Télécopieur : 450 549-5045
Courriel: info@upton.ca -- Site internet: www.upton.ca

AVIS PUBLIC


Demande de dérogation mineure

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussigné Sylvia Ouellette, directrice générale adjointe, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui aura lieu le mardi 5 février 2019 à 20h00, en la salle du Conseil du bureau municipal au 810 rue Lanoie à Upton, le conseil municipal prendra en considération la demande de dérogation mineure suivante :

Lot numéro : 1 957 372.
Adresse : 1206, rue des Plaines.
Dérogation demandée : Autoriser une distance de 0,37 mètre entre un bâtiment accessoire et la limite de propriété. L'article 7.2.1.3 du Règlement de zonage 2002-90 indique que dans les zones à l'extérieur du périmètre d'urbanisation, dans le cas d'un bâtiment accessoire isolé, il doit être maintenu une distance minimale de 1,5 mètre de toute ligne de propriété.

Lors de ladite séance, tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil municipal avant qu'il ne prenne sa décision relativement à cette demande.

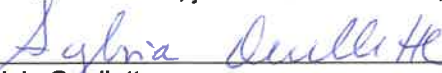
Donné à Upton, ce 7 janvier 2019.


Sylvia Ouellette
Directrice générale adjointe
Municipalité d'Upton

CERTIFICAT DE PUBLICATION – AVIS PUBLIC (Articles 145.6 L.A.U. et 419, 420, 431 C.M.Q.)

Je, soussigné, Sylvia Ouellette, Directrice générale adjointe de la municipalité d'Upton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une (1) copie entre 9h00 et 17h00 ce 7^e jour du mois de janvier 2019 aux endroits désignés par le conseil soit le bureau municipal et le site internet de la Municipalité au www.upton.ca.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 7^e jour du mois de JANVIER 2019.


Sylvia Ouellette
Directrice générale adjointe
Municipalité d'Upton